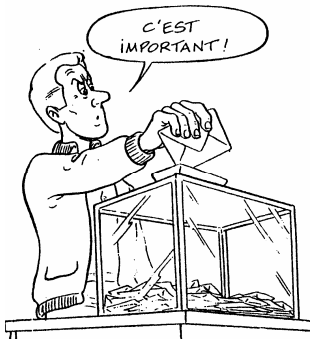


PUBLICATION DE LA CNL FEDERATION DE LA SOMME – 2^{ème} trimestre 2007
LA CNL : 1^{ère} ASSOCIATION DE DEFENSE DES LOCATAIRES



M. SELLIER
Patrick
votre élu CNL
Au C.A. de l'ODA



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le 15 décembre dernier a eu lieu l'élection des représentants de locataires au Conseil d'Administration de l'ODA, avec plus de 45% des voix vous avez accordé votre confiance à la CNL, nous vous en remercions.

En plaçant largement notre liste CNL, devant les autres candidats, comme à chaque élection, vous nous donnez une légitimité indiscutable auprès de la direction de l'ODA, pour vous représenter et parler en votre nom pour la défense des intérêts de tous les locataires.

Comme nous le faisons depuis des années, nous serons à votre service. Vous pouvez compter sur nous, car nous sommes comme vous des locataires, qui dans notre diversité, rencontrons les mêmes difficultés.

Soyez assurés de notre dévouement.

Patrick SELLIER, Isabelle KUBIAK, Marc GRONIER
Jean Louis SOUCHAY, Claude TILLIER, Raymond NIQUET

Sommaire

Elections → 1
L'Amicale → 1
Commission d'attribution des logements → 2
Les expulsions → 2
Bulletin d'adhésion → 2

Une Amicale au service des locataires de l'ODA

Pour répondre mieux aux intérêts de l'ensemble des locataires de l'ODA, l'Amicale CNL d'Abbeville a décidé de se transformer en Amicale CNL des Locataires de l'ODA.

Ensemble nous avons plus de poids que seul.

Fort de la confiance en la CNL lors des élections des représentants des locataires, il nous est paru important de nous organiser pour faire entendre les réclamations des locataires auprès de la Direction de l'ODA et pour obtenir satisfaction à ces réclamations.

Comment nous contacter :

Raymond NIQUET par téléphone au 06.86.10.36.25

Isabelle KUBIAK par courrier au 34/1 rue des Pommiers 80100 ABBEVILLE

Transmettez nous vos réclamations à l'aide du questionnaire ci-dessous

Nom : Prénom :

Adresse complète : Téléphone :

Réclamations :

Fédération de la Somme CNL – 19/6 allée Eugène Varlin 80000 AMIENS
Téléphone 03 22 53 98 29 ou 03 22 91 18 59 Téléphone-Fax : 03 22 46 35 48

cnl80@wanadoo.fr – www.cnl80.com

Sectaire, partisan, tel est le Conseil d'Administration de l'ODA !!!

A l'ODA comme dans les autres organismes HLM de notre département, les locataires ont largement placé la liste CNL en tête de tous les candidats.

Dans un souci de démocratie et de respect envers tous les locataires, la Fédération CNL de la Somme a proposé au Président du Conseil d'Administration de l'ODA, que les élus des locataires siègent à tour de rôle à la commission d'Attribution des logements (l'élu locataire y est membre de droit) **comme l'a d'ailleurs fait la SIP HLM.**

Le Président de l'ODA, gêné par cette proposition démocratique, n'a même pas eu la politesse de répondre. Sur les 15 membres du conseil d'administration, seuls Patrick SELLIER élu CNL et Jean Jacques SANANES se sont exprimés pour la proposition que les 3 élus locataires siègent à tour de rôle à la commission d'attribution, nous pouvons les remercier pour leur ouverture d'esprit.

Le refus de cette proposition relève bien d'une décision sectaire et partisane, dont le but est d'empêcher l'élu CNL de participer à la commission d'attribution.

Il est regrettable que dans un organismes public HLM géré par les élus du peuple, il puisse y avoir un tel rejet du choix des locataires (plus de 45%), alors dans une SA privée voisine le choix des locataires est lui respecté.

Il paraît que la SIP est l'organisme HLM le mieux apprécié dans la somme par les locataires et les demandeurs de logement, ceci explique sans doute cela !

Les expulsions pour impayé de loyer : une pratique d'un autre âge !

Chaque année, le 15 mars, c'est le retour des expulsions, des centaines dans la Somme !

Sans doute mises en attente pour raison électorale, elles seront nombreuses cette année car Monsieur le Préfet a accordé largement le concours de la force publique (il faut savoir que l'huissier n'a pas le droit de procéder à une expulsion sans la présence de la Police ou de la Gendarmerie)

Plus de cent familles de l'ODA sont hélas concernées. Néanmoins il existe des dispositifs pour aider les familles en impayé de loyer, **mais encore faut-il que l'ODA s'implique dans ces dispositifs.**

Les locataires dans cette situation **doivent contacter sans tarder leur assistante sociale.** Il n'y a pas de honte à avoir une dette de loyer, la vie est tellement dure pour les familles ayant peu de ressources. Il ne faut pas baisser les bras et réagir.

La Fédération de la Somme de la CNL est intervenue auprès de Monsieur le Préfet, **en effet l'expulsion ne peut être la solution aux difficultés de la pauvreté et des loyers chers.**

Au moment même où le gouvernement fait voter la loi sur le droit au logement opposable, pourquoi maintenir les expulsions qui sont réellement en contradiction avec le droit au logement !!!



Votre administrateur :

Patrick SELLIER 42/6 rue des Pommiers 80100 ABBEVILLE Tel. : 06 75 66 19 98



Bulletin d'adhésion à transmettre à :

Fédération CNL de la Somme – 19/6 allée Eugène Varlin – 80000 AMIENS

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....Téléphone :

Cotisation 2007 : 16 euros par chèque bancaire à l'ordre de CNL 80